

• (4.20 p.m.)

Les crédits devraient permettre au moins aux députés d'obtenir une réponse raisonnable aux questions qu'ils soulèvent, surtout si elles se rapportent directement à leurs circonscriptions. C'est pourquoi j'estime qu'une réponse doit être fournie avant l'adoption du crédit à l'étude. Je crois parler au nom de quatre ou cinq membres de mon parti qui pensent également que dans ce cas-ci, on ne s'est pas conformé à la loi sur la protection des eaux navigables. On fait fi de la loi et de ceux qui se plaignent. Tant qu'on ne nous dira pas pourquoi rien ne s'est fait à cet égard, l'étude de ce crédit restera en plan.

Je propose au ministre de demander le retrait de ce crédit des prévisions budgétaires du ministère des Travaux publics pour que nous passions à l'étude des autres crédits. Nous avons l'intention d'attendre jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la question, car autrement je peux aussi contribuer à bloquer l'étude de tous les autres crédits et à mon avis nous n'y gagnerions rien.

**L'hon. M. Benson:** Monsieur le président, je m'efforce d'obtenir des renseignements supplémentaires sur la question. Je ne suis pas le ministre des Travaux publics et je ne suis pas personnellement au courant de la question. Puis-je demander au comité de surseoir à l'étude du crédit en question. J'ai expédié une demande à ce sujet au ministre des Travaux publics. Je propose qu'on passe à l'étude des autres crédits et qu'on revienne sur celui-là plus tard.

**M. Cowan:** Monsieur le président, je suis prêt à réserver ce crédit jusqu'à ce que j'aie terminé quelques remarques sur le remblayage illégal du lac Ontario. Je regrette de n'avoir pu terminer mon intervention vendredi après-midi. Les détails que j'ai fournis à la Chambre ce jour-là sont facilement vérifiables, et ils sont exacts. Je parlerai maintenant de certains plans et projets entrepris de la région de Toronto, qui sont incroyables et devant lesquels l'imagination renâcle. Évidemment, si j'interroge le ministre des Travaux publics qui n'est pas présent ici, il dira que son ministère est saisi de la question. Il dirait tout de suite qu'il est bien entendu au courant de l'affaire et qu'il va l'étudier immédiatement. Mais je me demande si le gouvernement fédéral ou le ministre des Travaux publics sont au courant des projets du Grand Toronto à cet égard. On va construire une autoroute à quatre voies débordant de 700 verges dans

[M. Peters.]

le lac Ontario, et reliant directement Scarborough à Etobicoke Creek, soit environ 20 milles. C'est un projet qui a été débattu dans les journaux de Toronto et dans des réunions publiques pendant des mois et des mois.

Je détiens un exemplaire récent de l'*Advertiser* de New Toronto. Il contient une manchette que vous pouvez voir tous du fond de la Chambre. Au sommet de la page on lit «le projet d'autoroute le long du lac soulève des critiques. Puanteur de rats et de poissons crevés». Ce journal est publié dans la circonscription de York-Ouest jusqu'à York-Humber. Il rapporte les commentaires des riverains de Mimico, sur les plans du grand Toronto visant à construire une autoroute dans le lac Ontario à quelque deux cents pieds du rivage. Les gens déclarent: «S'ils construisent cette autoroute à quelque deux cents pieds de nos lots de grève nous aurons des rats et de la puanteur du poisson mort pêché dans le canal». Une réunion a été tenue à New Toronto il y a tout juste quelques semaines au cours de laquelle les gens ont demandé d'éloigner l'autoroute du lac.

Qu'on nous dise de grâce si le ministère des Travaux publics n'étudie jamais ce qui est admissible ou non en vertu de la loi sur la protection des eaux navigables? J'ai exposé cette affaire à un haut fonctionnaire de l'agglomération de Toronto. J'ai demandé à cet ingénieur que je qualifierais même de génial: «Avez-vous déjà fait approuver ces projets pour la construction d'une route au large dans le lac jusqu'à Etobicoke, Mimico, New Toronto et Long Branch par le ministère des Travaux publics?» Il a répondu: «Nous ne pouvons pas soumettre l'idée au ministère des Travaux publics avant de présenter des devis.» On dépense des dizaines de milliers de dollars à mettre au point les détails techniques et les devis pour la construction d'une route dans le lac Ontario au large de l'agglomération de Toronto et personne au ministère des Travaux publics n'est consulté et aucun fonctionnaire du ministère ne s'enquiert des projets.

Le ministre des Mines et des Relevés techniques—et je regrette vivement qu'il ne soit pas à son siège—a prononcé plusieurs discours et je l'en félicite. Il a déclaré que son ministère prendrait toutes les mesures voulues contre la pollution. Nous nous opposons à la pollution, nous voulons garder notre eau claire et pure; nous ne pouvons permettre que les eaux soient polluées. Mais le ministre des Mines et des Relevés techniques sait-il qu'à Toronto, il est question de construire